

Six intercommunalités du grand bassin de vie d'Avignon prennent ensemble la voie du covoiturage



Les communautés d'agglomération du <u>Grand Avignon</u>, du <u>Gard Rhodanien</u>, de <u>Luberon Monts</u> <u>de Vaucluse</u>, du <u>Ventoux Comtat Venaissin</u>, des <u>Sorgues du Comtat</u>, et la communauté de communes des <u>Pays des Sorgues Monts de Vaucluse</u> viennent de s'allier pour lancer conjointement une offre commune de covoiturage sur le bassin de vie d'Avignon avec la plateforme <u>BlaBlaCar Daily</u>.

La communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin ayant été la première intercommunalité vauclusienne a proposé une offre de covoiturage en partenariat avec Klaxit (maintenant BlaBlaCar Daily), c'était une évidence pour les représentants des six intercommunalités de Vaucluse et du Gard Rhodanien



Ecrit par le 6 novembre 2025

que de se réunir le vendredi 9 février à Carpentras. « Il était tout naturel que notre Gare numérique serve d'écrin au lancement de l'offre unique de covoiturage propre à nos six intercommunalité », a affirmé <u>Jacqueline Bouyac</u>, présidente de la Cove.

L'objectif de cette alliance est de développer la pratique du covoiturage sur le bassin de vie d'Avignon. Cette offre commune de covoiturage se fait à l'aide de la plateforme BlablaCar Daily, anciennement Klaxit, qui met en relation les passagers et des conducteurs effectuant les mêmes trajets, avec une participation financière incitative des intercommunalités concernées.



Joël Guin (président du Grand Avignon), Jacqueline Bouyac (présidente de la Cove), Christian Gros (président des Sorgues du Comtat), et Pierre Gonzalvez (président du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse) lors de la présentation de l'offre commune de covoiturage. ©Cove

Un dispositif avantageux pour le conducteur comme pour le passager

À chaque passage passagers transportés, les conducteurs sont rémunérés et peuvent bénéficier en plus de 100€ de prime covoiturage de l'État. Accessible à tout nouvel utilisateur de l'application BlaBlaCar Daily, la prime covoiturage est versée aux conducteurs qui effectuent dix covoiturages en trois mois. Le



montant de la prise en charge financière par les intercommunalités, quant à lui, varie en fonction des distances parcourues. De 2 à 10 km, le conducteur gagnera 1€ par passager transporté. De 10 à 20 km, le conducteur bénéficiera d'un euros par passager ainsi que 0,10€ par kilomètre supplémentaire par passager. Au-delà de 20 km, le conducteur gagnera 2€ par passager transporté.

En ce qui concerne les passagers, les trajets leur seront offerts. Il suffit qu'ils effectuent un voyage dans l'une des communes situées dans le périmètre des six intercommunalités concernées, correspondant au bassin de vie d'Avignon. Ces trajets ne concernent pas uniquement le parcours domicile-travail, mais également ceux du quotidien, c'est-à-dire les trajets pour aller faire leurs courses pour leurs loisirs ou encore leurs vacances. Ainsi, tout le monde gagne, le passager n'a rien à débourser, et pour le conducteur, une partie du trajet est remboursée.

Des trajets financés par les intercommunalités

Avec BlaBlaCar Daily, un conducteur pourra être financé pour des trajets localisés sur l'ensemble des six intercommunalités concernées. Il pourra par exemple aller d'Avignon vers l'Isle-sur-la-Sorgue (24 km), de Bagnols-sur-Cèze vers Sorgues (34 km), de Carpentras vers Cavaillon (28 km), ou encore d'Avignon vers Pernes-les-Fontaines (28 km).

Pour garantir la participation financière aux trajets pour l'année 2024, chacune des six intercommunalités a voté un montant de financement, à savoir : 70 000€ pour le Grand Avignon, 40 000€ pour le Gard Rhodanien, 30 000€ pour Luberon Monts de Vaucluse, 50 000€ pour la Cove, 40 000€ pour les Sorgues du Comtat, et 30 000€ pour les Pays de Sorgues Monts de Vaucluse.

Une solution écologique

Si cette offre de covoiturage se présente comme une solution économique, que ce soit pour les conducteurs ou les passagers, elle dévoile aussi des objectifs écologiques, en témoigne les résultats perçus par la Cove depuis que le covoiture y a été mis en place en 2020. « En regardant dans le rétroviseur, je peux vous dire que depuis la mise en place du covoiturage à l'échelle des 25 communes qui composent notre territoire, 28 000 trajets ont été comptabilisés, soit l'équivalent de 600 000 km parcourus et 67 tonnes de CO2 ont pu ainsi être économisées », a ajouté Jacqueline Bouyac.

À l'échelle de la France, on estime que 70% des trajets domicile-travail sont effectués par véhicules individuels, et que le covoiturage quotidien ne représente que 3% des trajets. Pour autant, cette solution commence à prendre de plus en plus de place dans un contexte où le pouvoir d'achat diminue. Selon l'Observatoire national du covoiturage au quotidien, plus d'un millions de trajets ont été effectués en covoiturage par plateformes en mars 2023 (x 3,5 par rapport à mars 2022). L'objectif du gouvernement est de tripler ce nombre d'ici 2027, ce qui permettrait d'économiser 4,5 millions de tonnes de CO2 par an, soit l'équivalent d'1% des émissions de gaz à effet de serre annuelles de la France.

L'application BlaBlaCar Daily est disponible sur App Store et Google Play.



Blablacar Daily anciennement Klaxit

Les Sorgues du Comtat roulent en bus électriques et 100% biocarburant



Ce jeudi 1^{er} février, la communauté d'agglomération <u>Les Sorgues du Comtat</u> a lancé ses premiers bus électriques et un bus 100% biocarburant sur son réseau de transport 'Sorg'en bus' sur le Parvis Jean-Paul II à Sorgues. Cette mise en service de bus plus respectueux de l'environnement s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial piloté par l'Agglomération.



En mai 2023, la communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat a invité les usagers du réseau de transport 'Sorg'en bus' à tester un bus à hydrogène en phase de test et mis à disposition par la société Solaris afin de recueillir leurs avis et d'envisager une flotte 100% propre.

Lire également : 'Les Sorques du Comtat en route pour une flotte de bus 100% propre'

Moins d'un an après, ce n'est pas un, mais trois nouveaux bus d'une capacité de 65 passagers chacun qui s'ajoutent officiellement au réseau de transport. Ainsi, sur les cinq véhicules utilisés pour l'exploitation du réseau depuis le 1^{er} janvier dernier, deux sont neufs et électriques (zéro émission), et un est également neuf et fonctionne au carburant propre HVO (faible émission) et à la norme Euro 6, équipé de filtres à particules. Les bus électriques ont une autonomie comprise entre 180 à 250 km et demande un temps de recherche maximal de six heures.

Une meilleure qualité de l'air et de vie

L'arrivée de ces nouveaux bus sont une aubaines pour les habitants de l'Agglomération qui bénéficieront d'une meilleure qualité de l'air, mais aussi d'une meilleure qualité de vie. Les bus électriques n'émettent aucun gaz à effet de serre ni polluant atmosphérique ou particules fines et leur fabrication présente un bilan carbone à un niveau très bas de pollution.

« Ces deux véhicules neufs sont plus silencieux et n'émettent pas de CO2 lors de leur circulation », explique Jérôme Mouret, président de la société <u>Voyages Arnaud</u>, gestionnaire du réseau 'Sorg'en bus'. Outre l'aspect écologique, les bus présentent un meilleur confort pour les usagers. Ils sont également dotés de rampes électriques d'accès pour les personnes à mobilité réduite.



Ecrit par le 6 novembre 2025



©Les Sorgues du Comtat

Une communauté d'agglomération engagée dans la transition écologique

La mise en service de ces nouveaux bus s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial piloté par Les Sorgues du Comtat, qui sont engagées depuis plusieurs années dans la transition écologique du territoire.

Le marché public qui lie la communauté d'agglomération à l'entreprise Voyages Arnaud prévoit le renouvellement de bus ainsi que le déploiement de nouveaux véhicules électriques afin de poursuivre les efforts engagés en faveur des mobilités durables. Les Sorgues du Comtat souhaitent construire une agglomération résiliente au changement climatique, améliorant la qualité de l'air pour tous et réduisant l'impact environnemental de la mobilité et des transports.

Sorg'en bus en chiffres

Créé en **2011 143 534 voyages** par an **144 200 km** effectués par an





Ecrit par le 6 novembre 2025

- 3 lignes urbaines fonctionnant du lundi au samedi
- 1 ligne le dimanche et jours fériés
- 2 lignes adaptées aux horaires scolaires
- 1 navette de transport à la demande le mardi et jeudi pour les +65 ans sur réservation au 04 90 63 01 82.

Les Sorgues du Comtat : 47 commerçants et artisans ont reçu le label 'Éco-Défis'



Au début du mois de juillet, la communauté d'agglomération Les Sorques du Comtat a organisé une cérémonie de remise de labels 'Éco-Défis' avec la ville de Bédarrides, la Chambre des



métiers et de l'artisanat (CMA) de la région PACA et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse. Cette labellisation valorise les entreprises qui mettent en place des actions concrètes en faveur de l'environnement.

Ce sont 47 commerçants et artisans des Sorgues du Comtat qui ont reçu le label 'Éco-Défis'. Pour ce faire, ils ont dû mettre en place des actions concrètes en faveur de l'environnement autour de sept thématiques retenues par l'Agglomération : les déchets, l'eau, l'énergie, les transports, les services durables et la responsabilité sociétale.

23 lauréats ont été distingués dans la catégories Or, 16 dans la catégorie Argent et 8 dans la catégorie Bronze. Ces catégories signifient que les entreprises ont réussi à relever respectivement 13, 9 ou 6 défis parmi les 37 défis proposés par le dispositif. Les entreprises labellisées vont alors pouvoir bénéficier d'une signalétique sur leur vitrine, d'une campagne de communication, ou encore d'une intégration dans un annuaire économique du territoire. Elles maîtrisent mieux leurs coûts et agissent et s'engagent pour leur territoire grâce à l'accompagnement fourni par la CMA PACA.



Les 37 défis du dispositif. DR



Les lauréats

À Althen des Paluds, Pharmacie La Garance et Pizzas Lino ont été primés dans la catégorie Or.

À Bédarrides, <u>Mi fleurs mi pots</u> a été récompensé dans la catégorie Argent, et L'onglerie de Léa, <u>Les Fantaisies de Marie</u>, et <u>Numéro 3</u> dans la catégorie Bronze.

À Monteux, <u>Garage Denis Bréchet</u>, <u>ETS Moreau</u>, <u>Le Polychrome</u>, <u>Maryline Esthétique</u>, et <u>Chichi-pompom</u> ont reçu le label dans la catégorie Or. <u>Natur'Elle</u>, <u>La Route du Vrac</u>, <u>Cheveux courts Idées longues</u>, <u>Le salon 28</u>, Bijouterie Luminance, et Pharmacie de Monteux dans la catégorie Argent. <u>Médical'Isle Monteux</u> dans la catégorie Bronze.

À Pernes-les-Fontaines, <u>Kinocréa</u>, <u>Galerie Artophage</u>, <u>Le Petit prince a dit</u>, <u>Pernes Médical</u>, Garage Chaud, et <u>Sapernelle en Provence</u> ont été distingués dans la catégorie Or. <u>Cocoon'Essence</u>, <u>L'Officina Bici</u>, <u>Biscuiterie de Laurent</u> dans la catégorie Argent. <u>Dragone Art Déco</u> dans la catégorie Bronze.

À Sorgues, <u>L'instant d'une beauté</u>, <u>Friperie Écostyle</u>, <u>L'Espresso</u>, <u>Camping La Montagne</u>, <u>L Coiff</u>, <u>Atelier Bruno Coiffure</u>, <u>Maison Zelly</u>, <u>La Grange des roues</u>, <u>Coucoo Grands Cépages</u>, <u>Passion Beauté</u> ont été primés dans la catégorie Or. French Manucure, <u>Boulangerie Atelier des papes</u>, <u>E pâtes et vous</u>, <u>Edelweiss Hair</u>, <u>O'cascie</u>, <u>Orma Lingerie et Créations</u> dans la catégorie Argent. La forge des 7 rivières, <u>Secret de Scarlette</u>, <u>Templum Immobilier</u> dans la catégorie Bronze.

V.A.

Les Sorgues du Comtat organisent une conférence interactive sur le climat



Ecrit par le 6 novembre 2025



Ce mercredi 7 juin, la communauté d'agglomération <u>Les Sorgues du Comtat</u> organise une conférence 'Ça chauffe aux Sorgues du Comtat' sur le sujet du dérèglement climatique au centre culturel des Augustins à Pernes-les-Fontaines. Cet événement, organisé dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial de l'Agglomération, sera animé par l'association <u>Bio-Sphère</u>, spécialisée dans l'éducation, la sensibilisation et la formation autour du climat.

La particularité de cette conférence est qu'elle inclut le public. Les participants seront dotés de boîtiers et pourront voter électroniquement et donner leurs avis instantanément. Sept sujets seront abordés : la machine climatique, l'effet de serre, le changement climatique, les points de rupture et l'emballement du système, les sommets mondiaux sur le climat, les climato-sceptiques et les éventuelles solutions pour demain.

Mercredi 7 juin. 18h. Entrée libre. Centre culturel des Augustins. Place Louis Giraud. Pernesles-Fontaines.





V.A.

Les Sorgues du Comtat donnent l'accès aux



droits pour tous le temps d'une matinée



La communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat organise son 1er Forum de l'accès aux droits, pour une justice de proximité pour tous, ce jeudi 25 mai à la salle des fêtes d'Althen des Paluds. « Le volet social fait partie intégrante de nos objectifs, affirme Christian Gros, président de l'agglomération. Cela passe par l'accompagnement des citoyens à qui nous devons proximité. Accéder à une information juridique, même en milieu rural, est important. »

Ainsi, de nombreux professionnels seront à l'écoute du public et pourront lui délivrer des conseils gratuitement. En tout, 14 partenaires seront présents tels que les associations d'aide aux victimes, de violences conjugales, de lutte contre le harcèlement scolaire comme Ailhas, Cidff, Amav, Api Provence, ou encore Rheso. Il y aura également des avocats d'enfants et généraliste, la médiation familiale, le conciliateur de justice, ainsi que les notaires.

Ainsi, le public pourra se renseigner sur divers sujets comme les litiges entre particuliers, le droit des enfants, le logement, la lutte contre les violences, le droit à la consommation, l'insertion, le harcèlement scolaire, le droit des victimes, l'accompagnement des jeunes, le droit de la famille, le conflit familial, la succession, et bien d'autres.

Jeudi 25 mai. De 9h à 12h. Entrée libre. Salle des fêtes. 170 Route de la Garance. Althen des Paluds.



Ecrit par le 6 novembre 2025

V.A.

Les Sorgues du Comtat en route pour une flotte de bus 100% propre



La communauté d'agglomération <u>Les Sorgues du Comtat</u> vient de présenter un bus à hydrogène en phase de test et mis à disposition par la société Solaris. Un premier pas vers une potentielle flotte 100% propre. Les usagers de la ligne 1 'Sorg'en bus' sont invités à effectuer un voyage



gratuitement ce samedi 13 mai.

Le projet 'H2 Vaucluse' a pour objectif le déploiement d'un écosystème hydrogène pour amorcer la décarbonation des usages tels que les ramassage des déchets, le transport de marchandises et la logistique, ainsi que le transport en commun et l'industrie à l'échelle du département. Un projet dans lequel les Sorgues du Comtat sont engagées, ainsi que d'autres partenaires tels que le <u>Grand Avignon</u>, la société <u>Hynoé</u>, le <u>Sidomra</u>, et <u>Distrigaz Provence</u>, et qui est soutenu par le Département de Vaucluse, la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, ainsi que par Vaucluse Provence Attractivité.

Dans ce cadre, la communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat a décidé de se porter sur la mobilité et de faire le test d'un bus à hydrogène ce samedi afin d'avoir les retours des Sorguais et de les sensibiliser sur cette énergie pour le transport public. « Les Sorgues du Comtat sont connues pour aimer relever les défis, affirme Christian Gros, président de l'agglomération. On a initié avec Hynoé et le Grand Avignon le projet H2 Vaucluse pour développer les énergies vertes au niveau des transports en commun, mais aussi de l'industrie. »



Ecrit par le 6 novembre 2025



De gauche à droite : Bénédicte Martin (vice-présidente de la Région Sud), Joël Guin (président du Grand Avignon), Jérôme Mouret (président de Voyages Arnaud), Flavien Pasquet (directeur développement Hynoé), Christian Gros (président des Sorgues du Comtat), Thierry Lagneau (maire de Sorgues). ©Vanessa Arnal

Développer les véhicules de demain

Avec cette initiative, les Sorgues du Comtat montrent l'exemple en se penchant sur la question de la transition écologique et des énergies renouvelables. « Ensemble, nous avons la volonté de multiplier par trois l'utilisation des énergies renouvelables, explique Joël Guin, président du Grand Avignon. S'extraire du pétrole est devenu une nécessité. » Une utilisation plus poussée des énergies vertes permettrait non seulement d'améliorer considérablement la qualité de l'environnement des Vauclusiens, mais elle permettrait également de réduire les montants des factures d'énergie.

Ainsi, le bus à hydrogène, qui n'émet pas de particules fines, pourrait constituer un premier pas vers une



flotte 100% propre. « L'objectif est de décarboner les véhicules et d'utiliser l'hydrogène pour développer les véhicules de demain », ajoute <u>Flavien Pasquet</u>, directeur développement Hynoé, société de production d'hydrogène.

Pourquoi utiliser de l'hydrogène?

Plusieurs arguments se placent en faveur de l'utilisation de l'hydrogène. Tout d'abord, l'autonomie d'un véhicule à hydrogène est supérieur à celui d'un véhicule électrique. La conduite sans particules fines est également un argument incontestable. Aussi, le ravitaillement complet d'un véhicule à hydrogène se fait en moyenne entre 8 et 15 minutes, contre plusieurs heures pour un véhicule électrique.

Le bus à hydrogène est également complètement silencieux, comme en ont pu en attester les acteurs du projet qui l'ont testé en avant-première ce vendredi 12 mai. Le système à hydrogène rend le voyage fluide et plus agréable qu'à bord d'un bus classique. Le bus est mis à disposition par la société <u>Solaris</u>, leader en Europe dans la production d'autobus zéro émission et d'autobus H2, mais aussi 4^e constructeur européen dans toutes les énergies (électrique, H2, diesel, gaz, hybride, trolley).

En favorisant les énergies vertes, les Sorgues du Comtat ont pour objectif d'ici 2050 de réduire les gaz à effet de serre de 75%, d'avoir une autonomie énergétique de 100% et de réduire la consommation d'énergie finale de 30%. Le projet 'H2 Vaucluse' projette de produire jusqu'à 2 400 kg d'hydrogène par jour, et ainsi éviter jusqu'à 11 000 tonnes de CO2 par an.

Test du bus à hydrogène

Ce samedi 13 mai, les Sorguais usagers de la ligne 1 'Sorg'en bus', pourront expérimenter gratuitement, à titre exceptionnel, un voyage à bord du bus à hydrogène entre 6h45 et 19h22.

À l'issue de leur voyage, les usagers pourront partager leur avis. Si l'expérience s'avère prometteuse, les Sorgues du Comtat envisageront de développer une flotte 100% propre.

Un atelier 'Fresque du climat' pour les élus des Sorgues du Comtat



Ecrit par le 6 novembre 2025



Le 30 mars dernier, la communauté d'agglomération <u>Les Sorgues du Comtat</u> a organisé un atelier 'Fresque du climat' à Monteux. Animé par <u>Eco-Lab'</u>, cet atelier a permis à 30 élus communautaires, municipaux et membres du <u>Conseil de développement</u> (Codev) de réaliser une fresque des causes, conséquences et impacts des activités humaines sur le changement climatique.

L'organisation de cet événement 'Fresque du climat' par la communauté d'agglomération s'inscrit dans la même logique que le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) qu'elle a signé en 2021 pour viser la performance environnementale, la sobriété foncière et s'engager dans la transition alimentaire. De plus, le Plan climat air énergie (PCAET) des Sorgues du Comtat sera finalisé cette année. Il devrait permettre d'établir une stratégie et un plan d'actions à l'horizon 2030 afin de lutter contre le dérèglement climatique, préserver la qualité de l'air et assurer la transition énergétique du territoire. « Compte tenu des enjeux, la mobilisation de tous les acteurs est un facteur clé pour construire un programme d'action adapté à notre histoire, à notre territoire et à ses acteurs », a affirmé Marc Mossé, vice-président de la communauté d'agglomération délégué à la transition écologique.

L'atelier a ainsi permis à chacun de se rendre compte de l'impact des humains en tant que groupe sur l'environnement, mais aussi de l'impact de leurs actions à titre personnel. « En faisant mon bilan carbone, j'ai eu une très grande prise de conscience, a expliqué Gaëlle Richard, élue municipale à Bédarrides. On connait tous l'objectif 2T de CO2 par habitant mais de voir écrit noir sur blanc notre





propre bilan carbone, on se rend compte qu'on est loin du compte. Mes premières actions ? Diminuer ma consommation de viande et me déplacer le plus possible à pied. » Globalement, les élus ont apprécié le côté ludique et interactif de l'atelier, mais aussi les échanges entre chacun qui ont permis d'apporter différent éclairage sur la situation climatique actuelle.





V.A.



L'Agglomération des Sorgues du Comtat signe la convention 'Petites villes de demain'



Au début du mois de février, l'Etat, la communauté d'agglomération <u>Les Sorgues du Comtat</u>, et les communes de Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues ont signé la convention-cadre 'Petites villes de demain' qui vise à transformer les communes en des petites villes plus vivables, plus conviviales et plus justes.

Le programme 'Petites villes de demain' s'adresse aux communes de moins de 20 000 habitants souhaitant concrétiser leurs projets de territoire et renforcer leur statut de villes dynamiques et attractives, respectueuses de l'environnement, où il fait bon vivre.

La convention d'adhésion entre l'Etat, Les Sorgues du Comtat, et les communes de Monteux, Pernes-lesfontaines et Sorgues a été signée en juin 2021 et la signature officielle de la convention-cadre, qui formalise le projet de territoire, a eu lieu le 2 février 2023.

Accompagnement des petites villes dans leur transformation

L'objectif de cette convention-cadre est de faire des communes des petites villes plus vivables et apaisées, qui s'adaptent au changement climatique, des petites villes plus conviviales et partagées en





développant des espaces publics fonctionnels et en associant les habitants-usagers à leur construction, mais aussi des petite villes plus justes avec un meilleur accès au logement, aux équipements, aux services publics aux commerces, à l'emploi ainsi qu'à la mobilité.

« Depuis plusieurs années chacune de nos communes mène une politique active de revitalisation, par des actions quotidiennes et de proximité ; et des résultats sont visibles. »

Christian Gros, président des Sorgues du Comtat et maire de Monteux

Depuis 2017, Les Sorgues du Comtat mettent la revitalisation des centres-villes au premier plan de leur projet de territoire. Le programme 'Petites villes de demain' va permettre d'accélérer la mise en place de cette politique de transformation et donc de la concrétiser. « Ce programme va conforter notre volonté de nous engager résolument dans une trajectoire dynamique et vertueuse », a expliqué Christian Gros.

Cinq axes stratégiques

Afin d'engager cette revitalisation des centres-villes, Les Sorgues du Comtat vont se concentrer sur cinq points déterminants. Premièrement, la transition écologique. La communauté d'agglomération souhaite repenser les mobilités, s'engager dans la sobriété énergétique en rénovant les équipements publics, l'éclairage public, les logements, et en accompagnant les entreprises, mais aussi renaturer les centres-villes. A terme, ces derniers auront moins de goudron mais plus d'arbres. Le deuxième axe concerne la réhabilitation de l'habitat et le renouvellement de l'offre.

Les Sorgues du Comtat veulent aussi déployer une startégie de maitrise foncière afin de préserver une capacité de développement des villes à court, moyen et long termes. L'offre de services, commerces, équipements et espaces verts devrait être renforcées afin de renforcer une proximité entre les habitants, les petites villes, et la communauté d'agglomération. Le dernier point, et pas des moindre, se concentre sur la culture de la différence. Chacune des trois communes ayant signé la convention-cadre présente des atouts qui lui sont propres, que ce soit au niveau du patrimoine ou encore des animations qu'elle propose.

Un travail en synergie

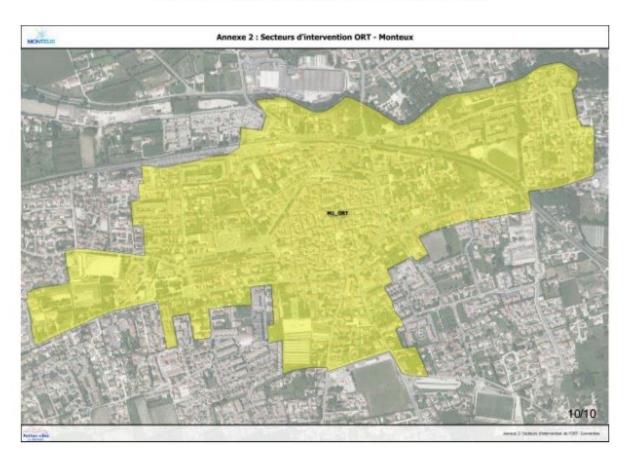
L'objectif de cette convention-cadre est de mobiliser plusieurs acteurs autour d'un même projet et de créer une synergie. « La conduite des grandes transitions économiques, écologiques, numériques, et démographiques à laquelle nous engage 'Petites villes de demain' implique une intervention coordonnée de l'ensemble des acteurs impliqués, a ajouté le président de la communauté d'agglomération. Qui plus est, notre programme est particulièrement ambitieux et nous n'y arriverons pas seuls. » C'est ainsi que vont collaborer les Sorgues du Comtat, les communes de Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues, et leurs partenaires, à savoir les services de l'Etat, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT),



le <u>Département de Vaucluse</u>, la <u>Banque des territoires</u>, l'<u>Agence Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse</u> (Aurav), l'<u>Unité départementale de l'architecture et du patrimoine</u> (Udap), la <u>Chambre de commerce et d'industrie</u> (CCI), la <u>Chambre de Métiers et de l'Artisanat</u> (CMA), le <u>Cerema</u>, le <u>Conseil d'architecture</u>, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), l'<u>Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse</u>, la <u>Société publique locale</u> (SPL) et la Société d'économie mixte (Sem) de Sorgues.

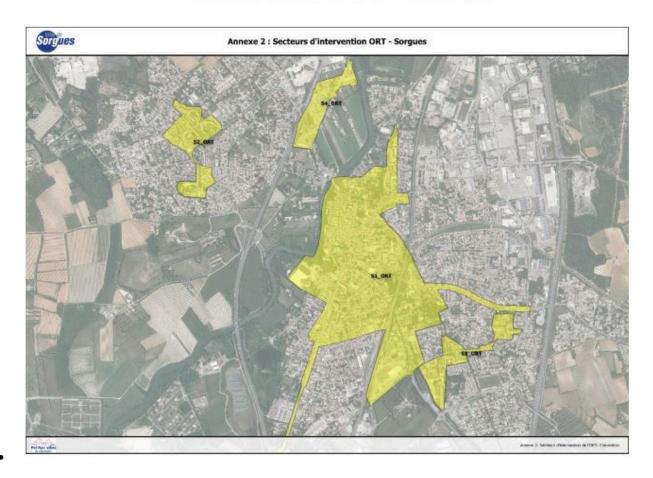
Ce projet commun de faire des communes de Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues des petites villes de demain a permis la création de 4 comités de projets, 4 comités techniques, 4 ateliers pour identifier les enjeux et 4 ateliers pour construire le programme d'actions. En tous, ce sont 20 groupes de travail mobilisant des élus communaux et intercommunaux qui ont vu le jour. Plus d'un million d'euros de crédits d'Etat ont été mobilisés pour financer les projets des trois communes. Les habitants, quant à eux, n'ont pas été mis de côté puisque deux enquêtes ont été réalisées pour prendre en compte leur avis, auxquelles 1200 ont répondu.

Projet de revitalisation du centre-ville de Monteux :



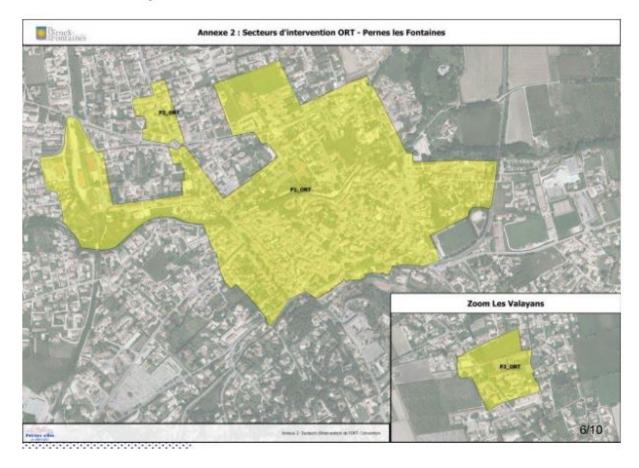


Projet de revitalisation du centre-ville de Sorgues :





Projet de revitalisation du centre-ville de Pernes-les-Fontaines :



V.A.

Les Sorgues du Comtat déploient des actions pour un meilleur tri sélectif



Ecrit par le 6 novembre 2025



Le 1er novembre dernier, de nouvelles consignes de tri sont entrées en vigueur sur le territoire des Sorgues du Comtat. Ainsi, de nouveaux points de tri et des actions de sensibilisation ont été déployés afin de les accompagner.

Depuis le 1er novembre, il est possible de déposer tous les emballages sans distinction en métal, papier, carton léger, les briques alimentaires et tous ceux en plastique, sans exception, dans le bac jaune. De nouveaux points de tri ont été aménagés sur tout le territoire afin de remplacer les sacs jaunes, qui ne sont plus autorisés au centre de tri.

Pour accompagner ces nouveautés, la communauté d'agglomération a lancé une campagne de communication institutionnelle classique, mais a également procédé à la distribution d'un courrier d'information comprenant un Mémo Tri et un magnet récapitulatif avec les nouvelles consignes à suivre, ainsi qu'un bon de retrait pour récupérer un sac de pré-collecte, et ce, dans chaque foyer. « Depuis plus de 20 ans que la collecte sélective existe dans les Sorgues du Comtat, nous nous engageons aux côtés des



habitants de nos communes pour faire progresser le tri des emballages ménagers et des papiers », a déclaré Christian Gros, président de l'Agglomération.

De nouveaux points de tri pour une meilleure collecte

De nouveaux points de tri ont été installés sur le territoire afin que plus de monde y ait accès. Ils sont accessibles tous les jours, à toute heure et permettent de trier à l'occasion des déplacements habituels de chacun. Grâce à leur grande capacité, ils permettent également d'optimiser les tournées de collecte, et donc de réduire l'impact environnemental avec moins de camions. Le territoire dispose désormais de colonnes aériennes ou enterrées en milieu urbain, péri-urbain et zones pavillonnaires, et de bacs collectifs de 770 litres en habitat collectif, zone rurale, et équipements municipaux.

Pour les personnes vivant dans les quartiers qui n'ont pas encore été équipés en nouveaux contenants, leurs habitudes de tri ne changent pas et ils peuvent continuer à utiliser les sacs jaunes. Ces derniers ne sont cependant plus distribués en porte-à-porte. Pour s'en procurer, il suffit de se rendre dans un des Centres techniques communaux du territoire.

À Althen-des-Paluds, 4 colonnes de tri vont être installées, en plus des 4 déjà présentes, et 40 bacs collectifs de 770 litres viendront s'ajouter aux 6 déjà en place. À Monteux, les habitants disposent déjà de 1200 bacs individuels, 51 points d'apport volontaires ont déjà été installés et 20 autres sont prévus. Les écoles et Zones d'activités ont été dotées de bacs collectifs et le boulevard d'Avignon est également en cours d'équipement. À Pernes-les-Fontaines, les 600 bacs individuels couvrent un quart de la commune, 800 autres sont en attente de livraison. 8 colonnes de tri vont venir s'ajouter aux 3 déjà installées, et 20 bacs collectifs de 770 litres viennent d'être disposés dans les lotissements et les campings de la commune. À Sorgues et Bédarrides, tous les secteurs ont déjà été équipés en bacs individuels, collectifs ou colonnes aériennes. 7 nouvelles colonnes aériennes vont être installées dans le centre-ville de Bédarrides, et 18 à Sorgues.

Une distribution de sacs de pré-collecte

Afin que chaque foyer puisse stocker ses emballages en attendant de se rendre à un point de tri, les Sorgues du Comtat vont distribuer des sacs de pré-collecte. En deux semaines de distribution, plus de 1000 ont déjà été donnés.

Ces sacs sont adaptés au transport régulier des emballages, mais aussi du verre depuis son domicile jusqu'aux conteneurs. Il est possible de récupérer ce sac à l'accueil de chacun des 5 centres techniques communaux ou au siège de l'Agglomération en échange du bon de retrait distribué dans tous les foyers avec le courrier d'information.

La sensibilisation

Depuis le 1er novembre dernier, de nombreuses actions de sensibilisation ont été menées par la communauté d'agglomération. 2 ambassadrices du tri ont notamment été recrutées pour faciliter et promouvoir le passage en extension de tri et accompagner les usagers dans le changement de leurs



habitudes de tri. Une ligne dédiée au tri pour contacter les ambassadrices est d'ailleurs disponible au 04 65 83 00 37.

Si les adultes ont été sensibilisés grâce à divers ateliers mais aussi à la présence de l'Agglomération à différents événements tels que le World Clean Up Day à la salle des fêtes de Monteux ou encore à la fête des associations au complexe sportif de Pernes, les enfants aussi, sont sensibilisés au tri à travers des ateliers organisés dans les écoles, ainsi que le spectacle 'Eh Oh les poubelles' qui a permis la sensibilisation de 1200 enfants sur tout le territoire.

En 2023, il devrait y avoir de nouvelles actions de sensibilisation dans les écoles, la distribution des panneaux de consignes de tri pour les habitats verticaux, des ateliers ludiques sur le thème du tri à la source, ou encore une sensibilisation au tri à destination des buvettes des centres sportifs.

Les objectifs de ces nouvelles actions

À travers ces diverses installations et actions, les Sorgues du Comtat souhaitent favoriser le tri sélectif afin qu'il y ait davantage de déchets triés et moins d'ordures ménagères. L'Agglomération a également voulu faciliter les choses pour ses habitants.

L'objectif global est d'augmenter les performances de tri. En moyenne, chaque habitant dépose 36,56 kg d'emballages et 21,16 kg de verre par an dans un point de tri. L'objectif serait d'augmenter ces poids respectivement de +6.5% et +3%.







Maintenant, c'est plus simple :

INFO -

Un emballage permet de contenir un produit, le conserver, le protéger, faciliter son transport et sa mise en rayon. Maintenant, TOUS les emballages ménagers sans distinction se trient : En métal, papier, carton léger, briques alimentaires et, nouveauté, tous les emballages en plastique, sans exception. Ex : Bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, barquettes alimentaires, films, blisters et sacs plastiques ou encore tubes dentifrice...

Vous avez une question ou un doute ? 04 65 83 00 37

Les emballages en verre, eux, sont toujours à déposer dans le conteneur à verre.

V.A.